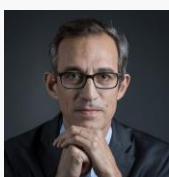


L'équipe ESG

**Anaïs CASSAGNES**

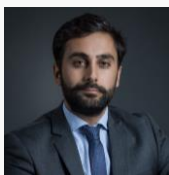
Responsable de la coordination des opérations
a.cassagnes@ampegest.com
01 86 26 17 76

**Stéphane CUAU**

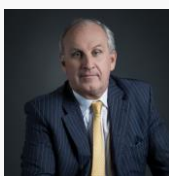
Responsable de la Politique ESG
s.cuau@ampegest.com
01 40 67 08 40

**Maxime DURAND**

Responsable de la notation ESG
m.durand@ampegest.com
01 40 67 08 43

**Ivan PETIT**

Responsable de la notation ESG
i.petit@ampegest.com
01 40 67 10 65

**Arnaud de LANGAUTIER**

Représentant du Directoire

Introduction

Les Accords de Paris, signés en 2015 lors de la COP 21, ont posé les principaux objectifs de la lutte contre le changement climatique. Parmi ceux-ci : **limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport à la période 1850-1900**. Une cible désormais au centre des préoccupations, tant les leviers d'actions sont nombreux et nécessaires pour intervenir sur toutes les sources d'émissions qui contribuent au réchauffement. Mais si l'on songe souvent à des actions directes, il ne faut pas oublier de passer les actifs financiers au thermomètre.

Endiguer le réchauffement climatique à 1,5°C : un défi de taille

Limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 degrés, de préférence 1,5 degrés, demande des moyens considérables, tant pour sa mesure que pour le contrôle des solutions mises en œuvre.

Pour atteindre cet objectif, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de près de **50% d'ici 2030 et de 80% d'ici 2040 par rapport à 2019**. Pour cela, l'ensemble des gaz à effet de serre sont à prendre en compte : le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, etc.

Cet effort sans précédent implique une multitude d'acteurs qu'il s'agit encore de fédérer.

- Les **Etats**, d'abord, et notamment les 196 pays ayant signé les Accords de Paris et qui se sont engagés à rendre compte de leurs émissions et de leurs efforts de mise en œuvre à un rythme régulier.
- Les **entreprises**, qui doivent se mobiliser en nombre et de façon concrète. A titre d'exemple, Saint Gobain a récemment annoncé être sur une trajectoire climatique en ligne avec les Accords de Paris, cette trajectoire ayant été validée par un organisme indépendant : la SBTi (Science-Based Target Initiative). Dans les faits, le groupe s'est engagé à réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre issues de ses Scopes 1 & 2 de 33% (ses émissions propres) et celles de son Scope 3 de 16% (les émissions indirectes, fournisseurs et clients) d'ici 2030 comparé à 2017. A titre de comparaison, 65% des valeurs du CAC 40 ont une trajectoire climatique certifiée par la SBTi (voir en annexe).
- Enfin, le rôle des **gestionnaires d'actifs** n'est pas à négliger. Il est dans l'esprit des Accords de Paris d'associer tous les intervenants dans la réduction des émissions. Ces derniers doivent impérativement accroître les flux financiers vers la transition écologique et mesurer la trajectoire climatique de leurs portefeuilles. C'est là le seul moyen d'avoir une action ciblée, de manière à désinvestir des actifs directement corrélés au réchauffement climatique et à équilibrer des portefeuilles qui peuvent être ambigus au regard de ces engagements. Autrement dit, prendre la température des portefeuilles, en imputant à chaque actif son impact propre !

La nécessaire mesure des trajectoires climatiques

La mesure de la trajectoire climatique d'un portefeuille peut sembler saugrenue, dès lors qu'un portefeuille d'actifs financiers n'émet pas de CO2 ni de méthane en propre... contrairement aux sociétés qui constituent les sous-jacents du portefeuille !

L'ACCORD DE PARIS

L'Accord de Paris est défini par les Nations-Unies comme un traité international qui énonce des objectifs à long-terme pour lutter contre le changement climatique et ses effets.

Il a été adopté par 196 États lors de la COP 21 à Paris, le 12 décembre 2015.

Ses 3 objectifs sont de :

- limiter à +1,5°C le réchauffement planétaire,
- réévaluer les engagements nationaux tous les 5 ans,
- fournir aux pays en développement les ressources financières pour atténuer et accroître les capacités d'adaptation au changement climatique.

LE SCIENCE-BASED TARGET INITIATIVE

Initiée en juin 2015, la Science-based Targets Initiative (SBTi) est un projet en faveur du climat, né de la collaboration entre plusieurs institutions comme le Carbon Disclosure Project (CDP), le Global Compact des Nations Unies (UNGC) et le World Resource Institute (WRI).

L'objectif premier de la SBTi est de répondre aux objectifs fixés par la COP21. Elle a pour but d'aider et certifier les entreprises à optimiser leur utilisation des ressources afin de diminuer leur empreinte carbone.

LE GIEC

Le GIEC évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes et ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus.

La mesure de la trajectoire climatique d'un portefeuille est en fait tout à la fois simple et complexe. Elle repose sur la mesure des trajectoires individuelles de chaque société composant un portefeuille, que l'on multiplie par sa pondération dans le portefeuille. Sans oublier de retraiter les interactions des sociétés entre elles pour éviter une comptabilisation double des mêmes émissions.

Ces ajustements sont pour l'essentiel réalisés par des cabinets indépendants, les sociétés de gestion n'ayant que rarement les moyens techniques et humains nécessaires. Ce qui représente une nouvelle barrière à dépasser : il est nécessaire de former ces talents spécifiques, et d'effectuer des investissements majeurs.

En 2021, **44% des sociétés de gestion de portefeuilles avaient recours à la température du portefeuille** pour mesurer et suivre les trajectoires climatiques des entreprises*. Une part non-négligeable, encore qu'amenée à s'accroître. En France, la société Carbon 4 Finance accompagne nombre de grands groupes sur cette voie, et aide à comparer la température des différents fonds d'investissement avec la moyenne du marché. A titre indicatif, la **trajectoire climatique du marché européen est estimée à 2.8°C**, et celle de **l'indice composé des principales valeurs mondiales est de 3.5°C**, encore loin de l'objectif des Accords de Paris. Il nous reste du chemin à faire !

L'amélioration de ces performances passera nécessairement par plus d'assiduité dans la mesure des émissions, et par l'identification des fonds à redresser. Les gestionnaires d'actifs peuvent en tirer parti en proposant d'eux-mêmes une évaluation des trajectoires de leurs fonds, et en jouant la carte de la rigueur scientifique et de la transparence. Le concept de « température des portefeuilles » est donc appelé à prendre une importance croissante afin de structurer la lutte contre les risques climatiques, pour peu que l'on en harmonise les modes de mesure.

Annexe : le CAC 40 et la SBTi**

Sociétés validées par la SBTi		Sociétés sans engagement	
Engie	2°C d'ici 2030	Axa	
Michelin	2°C d'ici 2030	BNP Paribas	
Danone	2°C d'ici 2030	Crédit agricole	
Stellantis	2°C d'ici 2034	Thales	
Air liquide	<2°C d'ici 2035	Vivendi	
Veolia environnement	<2°C d'ici 2034	Bouygues	
Vinci	<2°C d'ici 2030	Société générale	
Carrefour	<2°C d'ici 2030	Airbus group	
Pernod Ricard	<2°C d'ici 2030	Arcelormittal	
Teleperformance	<2°C d'ici 2026	Safran	
Renault	<2°C d'ici 2030	Essilorluxottica	
Schneider Electric	1,5°C d'ici 2030	Eurofins scientifique	
Saint-Gobain	1,5°C d'ici 2050	Totalenergies	
Unibail-Rodamco-Westfield	1,5°C d'ici 2030		
Alstom	1,5°C d'ici 2025		
Dassault systèmes	1,5°C d'ici 2027		
Legrand	1,5°C d'ici 2030		
Hermès international	1,5°C d'ici 2030		
L'Oréal	1,5°C d'ici 2025		
LVMH	1,5°C d'ici 2026		
Orange	1,5°C d'ici 2025		
Stmicroelectronics	1,5°C d'ici 2025		
Sanofi	1,5°C d'ici 2030		
Kering	1,5°C d'ici 2030		
Publicis	1,5°C d'ici 2030		
Capgemini	1,5°C d'ici 2030		
Worldline	1,5°C d'ici 2025		

Source : *La gestion Investissement Responsable en 202, AFG **Site Internet SBTi, 20/09/2022 (La méthodologie SBTi pour les entreprises du secteur pétrole/gaz est en cours de développement)